

APPEL DE CANDIDATURES

Publication effectuée en application des articles L 141-1 et R 142-3 du Code Rural et de la Pêche Maritime.

La Safer Nouvelle-Aquitaine se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens désignés ci-après qu'elle possède ou qu'elle envisage d'acquérir.

Réf : AS 40 23 0113 01

Descriptif : Plusieurs parcelles de terres cultivables pour une contenance totale de 16ha43a. Environ 5ha irrigués

Commune de BASTENNES(40) - Surface sur la commune : 3 ha 66 a 70 ca - 'Lacampagne': ZA- 157[114] - 'Lahoun': ZA- 8- 9(A)- 9(B)- 87[12]

Commune de CASTEL-SARRAZIN(40) - Surface sur la commune : 8 ha 99 a 75 ca - 'Landes de capdegert': ZE- 55[26] - 'Landes de larrigand': ZH- 18 - 'Mondicq': ZM- 124[7] - 'Sin': ZI- 45[22]- 72[22](J)- 72[22](K)

Commune de POMAREZ(40) - Surface sur la commune : 3 ha 77 a 40 ca - 'Miqueou': ZM- 32- 33- 34

Document d'urbanisme : RNU commune de POMAREZ / RNU commune de BASTENNES / RNU commune de CASTEL-SARRAZIN /

Les informations sur les risques auxquels ces biens seraient exposés sont disponibles sur le site : <http://www.georisques.gouv.fr/>

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature, au plus tard le **12/02/2024** : par écrit en précisant leurs coordonnées téléphoniques, **prioritairement auprès du service départemental de la :**

**Safer Nouvelle-Aquitaine
584, Avenue du Corps Franc Pomies**

**40280 SAINT-PIERRE-DU-MONT
Tel : 05 58 46 59 59**

où des compléments d'information peuvent être obtenus, (ou au siège de la Safer Nouvelle-Aquitaine - 16, Avenue de Chavailles CS 10235 - 33525 BRUGES), ou par voie dématérialisée sur le site <http://www.saferna.fr/>

25 JAN. 2024

A CASTEL-SARRAZIN, le

Visa du Maire et cachet

(valant attestation d'affichage pendant le délai légal de 15 jours)

